

# Concours de Dessin 2017

## « Drielack Legend »

### règlement

#### Préambule

**Siby Ogawa, en partenariat avec Yureka Editions, lance un concours de dessin pour faire gagner le volume 1 du manga « Drielack Legend ».**

#### Article 1 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours de dessin est ouvert à toute personne habitant en France métropolitaine (les mineurs devront avoir l'autorisation de leurs parents ou responsable légal).

La participation à ce concours est gratuite.

Un seul dessin par personne est autorisé.

La participation au présent concours est individuelle et nominative.

#### Article 2 – FORMAT DES OEUVRES ET OBJET DU CONCOURS

Il est recommandé que le dessin soit réalisé au format A4 dans le sens portrait.

Le dessin devra être un fanart de « Drielack Legend » avec un ou plusieurs personnages sur le thème « Les Vacances de Drielack ».

Les participants peuvent retrouver des modèles sur les pages FaceBook de **Siby Ogawa, Drielack Legend, le manga** et **Yureka Editions** ou encore sur le site web de l'éditeur : [www.yureka-editions.com](http://www.yureka-editions.com)

Sont interdits les dessins à caractère pornographique, racistes, homophobes ou tout autre chose que Siby Ogawa jugera inadéquate pour le manga.

#### Article 3 – MODALITÉS DE PARTICIPATION

Un formulaire de participation doit accompagner chaque dessin et devra être signé par chaque participant et/ou responsable légal. Il se trouve en fin de règlement.

Le dessin et le formulaire pourront être envoyés soit par mail, soit par voie postale :

♦ par courrier avant le 1er Juillet 2017 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : Brigitte Dechouseau – Résidence Les Peupliers entrée N°8 – 35 rue de l'hôpital – 42300 Roanne.

♦ par mail, même date, en ne dépassant pas 2Mo, à l'adresse : [siby.ogawa@gmail.com](mailto:siby.ogawa@gmail.com)

Mettre en sujet « Concours de Dessin Drielack Legend 2017 »

#### Article 4 – COMPOSITION DU JURY ET CHOIX DES GAGNANTS

Le jury sera composé des auteurs du manga « Drielack Legend » et choisira le gagnant sur les critères suivant:

♦ Qualité artistique

♦ Originalité

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

#### Article 5 – LOTS

Le gagnant recevra un exemplaire du volume 1 de « Drielack Legend » dédicacé.

De la deuxième à la cinquième place, les participants recevront un petit dessin original aux feutres réalisé par Siby Ogawa.

#### Article 6 – VALORISATION DES OEUVRES

Les dessins participants seront publiés dans le volume 2 de « Drielack legend » dans la limite des pages disponibles en fin de volume. S'il n'y a pas assez de place par rapport au nombre de participations, le jury procédera à une sélection des meilleurs dessins.

Tous les dessins participants seront affichés sur la page de Drielack Legend, le manga à partir du 10 Juillet 2017.

## **Article 7 – CALENDRIER DU CONCOURS**

Ce concours respectera le calendrier suivant :

- ◆ 1er Juin 2017 : Ouverture du concours
- ◆ 1er Juillet 2017 à minuit : Clôture du concours
- ◆ 15 Juillet 2017: Choix du dessin gagnant par le jury et annonce sur les pages Face Book de Siby Ogawa et Drielack Legend, le manga.

## **Article 8 – DROITS D'AUTEUR**

Siby Ogawa, organisatrice du concours, est libre d'utiliser les dessins reçus comme elle le jugera utile pour son action. Les participants au présent concours autorisent Siby Ogawa à utiliser leur dessin pour toute manifestation promotionnelle ou informative liée au présent concours (y compris leur exposition ou publication). En participant à ce concours, les auteurs acceptent de céder tout droit sur leur dessin à Siby Ogawa. Du seul fait de leur participation au concours, les participants autorisent Yureka Edition à reproduire et utiliser leurs dessins avec leurs prénoms et âges dans les pages du manga « Drielack Legend », sans que cette utilisation puisse conférer aux participants un droit à rémunération ou avantage quelconque.

## **Article 9 – RETOUR DES OEUVRES**

Les participants qui voudront récupérer leur dessin, envoyé par courrier, devront fournir une enveloppe suffisamment affranchie avec leur adresse complète inscrite dessus, à envoyer en même temps que leur participation.

## **Article 10 – ACCEPTATION DU REGLEMENT**

Le simple fait de participer implique l'acceptation du présent règlement.

## **Article 11 – ANNULATION ET INTERPRETATION**

Siby Ogawa se réserve le droit de modifier ou d'interrompre le concours à tout moment, si les circonstances l'exigent et sans justification. Elle se réserve également le droit de trancher souverainement toutes difficultés d'interprétation ou d'application du présent règlement.

Fait à Roanne le 29 Juin 2017.

**Bulletin de participation  
au Concours de Dessin  
« Drielack Legend » 2017**

**Le Participant :**

**Nom \*:**

**Prénom\* :**

**Adresse Complète\* :**

**Mail\* :**

**Âge :**

*\*Merci d'écrire lisiblement.*

**Autorisation du responsable légal pour les participants mineurs :**

Je soussigné M/Mme..... autorise l'enfant à participer au concours et accepte en son nom le règlement.

**Date et Signature :**